

PROCES-VERBAL
COMITE DIRECTEUR NATIONAL N° 486
LYON, le 24 AVRIL 2022

RESOLUTIONS

Document approuvé le 24 avril 2022
Classification du document : public

Présents :

BOISFARD Cyrian – BOUVET Odile – BURTHERET Catherine – CHANAL Emmanuel – CHEREL Catherine – DI MEGLIO Frédéric – DUMAS Patrick – FELIX-BUISSIEZ Valérie – FERRETTI Jean Louis – HEITZ Camille – LAMBINET Michel – LAMERAT Patrick- LARVOIRE Isabelle – LECORQUILLE Jo – MARGOUET Chantal – MIGNON Pascale - PERON Nathalie – RAISIN DADRE Laurent – ROBERT Yvon – SCHITTLY Bernard – SERVAL Emmanuel – VRIJENS Jo

Excusés : MARAN Vincent

Assistaient également :

Sophie MAES	Directrice Administrative
Alain Delmas	Chargée de mission
Richard THOMAS	DTN

1 – Nominations Bureau Comité Directeur National :

Résolution 22/0001 :

Il est procédé, conformément à l'article 14.2 des statuts, à l'élection du bureau constitué, outre par le Président Frédéric DI MEGLIO tête de liste, déjà élu directement par l'Assemblée Générale, par le Président Adjoint, de quatre Vice-Présidents, un Secrétaire Général, un Secrétaire Général Adjoint, un Trésorier et un Trésorier Général Adjoint, à bulletins secrets :

RÉSULTATS

PRESIDENT ADJOINT : Bernard Schittly

TRESORIER GENERAL : Emmanuel Serval

SECRETAIRE GENERAL : Jean Lou Ferretti

TRESORIERE GENERALE ADJOINTE : Valerie Felix

SECRETAIRE GENERAL ADJOINT : Emmanuel Chanal

VICE PRESIDENTS :

Patrick Lamerat

Isabelle Larvoire

Yvon Ropert

Catherine Burtheret

Contre : 0 - Abstention : 0

Vote :

Adopté à l'unanimité

PRESIDENT DU CONSEIL DES OD ET REGIONS : Jo Lecorguille

2 – Renouveau officiel du Directeur Technique National :

Monsieur Richard THOMAS est renouvelé à son poste de DTN. Choix du Président, qui lui renouvelle sa confiance. Un courrier du Président à la Direction des sports sera formalisé pour que sa nomination soit officialisée par la Ministre chargée des sports.

3 – Fixation de la date de l'AG destinée à la validation des comptes et des rapports moral et financier de la saison 2021 :

24 - 25 Septembre Marseille : aux mêmes dates que le Forum des OD.

Résolution 22/002 :

Vote :

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : **Adopté à l'unanimité**

4 – Dates CDN à venir :

- 20- 21 -22 Mai Marseille CDN restreint
- 17-18-19 Juin Marseille CDN élargi aux Coreg à partir du samedi matin et Commissions Nationales à partir du samedi après-midi.

Le Secrétaire Général de la FFESSM

Jean Louis FERRETTI



Le Président de la FFESSM

Frédéric DI MEGLIO

